



Dans le cadre des 20 ans de la crue du Rhône d'octobre 2000, nous vous proposons une série de dix articles documentant les crues historiques et les principales étapes franchies pour la protection contre les inondations du Rhône



LE DÉBUT DES GRANDS TRAVAUX

Le lancement du chantier de la mesure prioritaire de Viège marque le début des grands travaux de la 3^e correction du Rhône, en 2009. La même année, le premier crédit-cadre de la Confédération est octroyé. Intégré aux mesures de sécurisation, le volet nature constitue une plus-value dans le cadre des réaménagements du fleuve et de ses berges.



La première mesure prioritaire mise en œuvre dans le cadre du projet de 3^e correction du Rhône est celle de Viège. Ici, les travaux à l'embouchure de la Vispa. CANTON DU VALAIS

2009 DÉBUT DE LA SÉCURISATION DE VIÈGE

La première mesure prioritaire mise en œuvre dans le cadre du projet de 3^e correction du Rhône est celle de Viège. Son chantier vise à sécuriser 8 kilomètres

de linéaire entre Brigerbad et Baltschieder. La densité du bâti et la présence de plusieurs sites industriels en zone de danger élevé dans ce secteur rendent son réaménagement particulièrement urgent: les dégâts potentiels y sont estimés à 3 milliards de francs.

A proximité des habitations et des installations industrielles et artisanales, les digues sont renforcées. Certains tronçons du Rhône sont élargis afin d'augmenter la capacité du fleuve et permettre de laisser passer les crues sans inonder la plaine alentour. Le projet prévoit également de remodeler l'embouchure de la Vispa: il s'agit du plus grand chantier suisse de réaménagement de cours d'eau. Le coût des mesures

est évalué à 160 millions de francs.

Les crédits-cadres

Le financement de la 3^e correction du Rhône est subventionné par la Confédération à hauteur de deux tiers des coûts. Un premier crédit-cadre

de 169 millions de francs est approuvé en décembre 2009 par le Parlement fédéral, pour la période de 2009 à 2014. Les travaux s'étalant sur plusieurs décennies, des crédits séparés sont alloués selon les phases des travaux. Un deuxième crédit-cadre

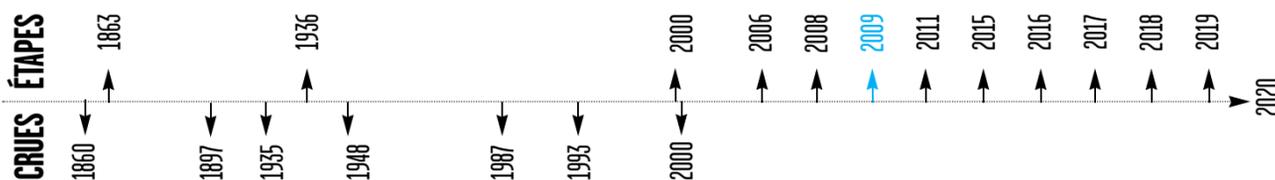
de 1,022 milliard de francs a été validé en 2019 pour la période de 2020 à 2039. Ce montant sera alloué principalement à la réalisation des mesures prioritaires de Sierrachippis, de Sion, de Martigny, du Chablais, du delta du Rhône ainsi qu'à la

poursuite des travaux dans le Haut-Valais. A Viège, les réaménagements permettent de mettre à l'abri du danger des crues du Rhône 160 hectares de zone à bâtir supplémentaires. Mais les projets modernes de protection contre les crues ne se contentent pas du volet sécuritaire, l'aspect nature est également intégré. Dans le secteur de Viège, l'élargissement du lit a permis de recréer un fleuve dynamique, avec des vitesses et des profondeurs d'écoulement différentes et la présence de bancs de gravier. La faune et la flore peuvent s'y développer, comme sur la confluence aménagée de l'embouchure de la Vispa. Certaines berges reconstruites en pentes plus douces accueillent des espèces indigènes et rendent le Rhône plus attractif pour les activités de loisir.

Les travaux à Viège en vidéo:



Les crues et étapes marquantes qui ont jalonné l'histoire du Rhône en Valais



- Se laver les mains**
à l'eau et au savon ou avec un produit désinfectant.
- Porter le masque dans le bon sens**
En général, la face colorée doit se trouver vers l'extérieur et non contre la bouche. Le côté blanc est la face absorbante: elle doit être appliquée contre la bouche.
- Côté rembourré sur la bosse du nez**
La barrette nasale doit être placée de cette façon pour bien protéger le nez.
- Eviter de toucher son masque**
Si cela arrive, il faut se laver les mains.
- Le masque doit être bien enveloppant**
et passer sous le menton pour bien protéger la bouche et le nez.
- Ajuster la bande métallique contre le nez** et tirer le bas du masque jusqu'au menton.
- Saisir le masque par les anses et le fixer derrière les oreilles**
Préférer un masque avec des élastiques plutôt que des lanières: le masque sera plus simple à enfiler.
- Pas plus de huit heures**
Les masques sont efficaces entre quatre et huit heures. En cas de pénurie, ils peuvent continuer à être portés même en étant humide.
- Retirer le masque sans le toucher**
Pour l'enlever, le saisir par les anses.
- Jeter le masque dans une poubelle fermée**
Pour éviter que quelqu'un puisse entrer en contact avec lui.
- Se laver les mains**
à l'eau et au savon ou avec un produit désinfectant.